

Le Conseil général de la Meuse présente



LAVOIRS & FONTAINES

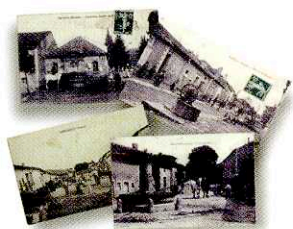
LAVOIRS & FONTAINES

RESTREINT LA...



EAU
NON POTABLE

EAU
RECYCLEE



La Meuse figure parmi les premiers départements français en matière de patrimoine lié à l'eau.

La qualité, la quantité et la diversité de ces édifices constituent un attrait exceptionnel.

Si nous sommes tous sensibles au charme qui émane de ces lieux paisibles, nous sommes très souvent dans l'incapacité de dater un lavoir et, surtout, nous ignorons le contexte qui l'a fait sortir du sol.

Pour tout dire, le patrimoine lié à l'eau est souvent mal connu. Il faut donc se féliciter de l'initiative du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E.) qui a mis en place une exposition fruit de nombreuses années de conseils en restauration.

Conçue pour tous les publics, cette présentation satisfait à la fois le simple curieux ou l'amateur d'histoire locale, mais aussi les enseignants et leurs élèves, chacun pouvant y retrouver les données qui l'intéressent.

C'est pour eux, que le Conseil Général a décidé d'éditer ce fascicule. Il leur permettra de mieux apprécier les lavoirs et fontaines de la Meuse.

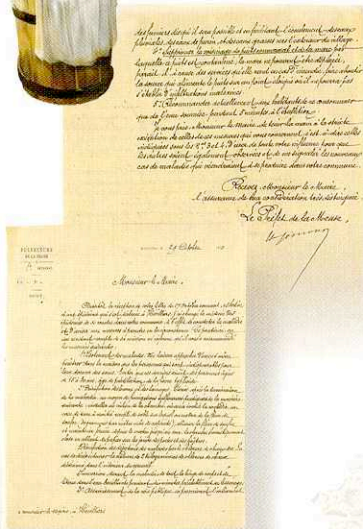
Le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle ont été marqués par un certain nombre d'épidémies, souvent causées par des eaux de mauvaise qualité. A défaut de puits, un abreuvoir posé sur l'usoir remplissait parfois toutes les fonctions. On y prélevait l'eau alimentaire, on y lavait le linge, hommes et animaux l'utilisaient indifféremment. Tout cela favorisait la propagation des maladies.

C'est pourquoi dès 1789, après la création des municipalités, l'État prit conscience du besoin impérieux de légiférer pour établir des mesures d'hygiène publique. Les élus de la nation décidèrent «que les communes sont tenues de garantir aux habitants de bonnes conditions de salubrité, c'est à elles qu'incombe la charge de concrétiser les équipements nécessaires». Il s'agissait là d'un geste politique majeur attestant que l'État prenait en égale considération tous les citoyens, même au plus profond des zones rurales. Au cours du 19^{ème} siècle d'autres textes de loi vinrent compléter ces mesures.

Au fil des ans, les maires s'attachèrent à installer dans leur village les équipements nécessaires au bien-être de la collectivité. L'exposition initiée par le C.A.U.E montre à l'évidence qu'ils ne se contentèrent pas de la stricte application des règlements mais que, souvent, ils érigèrent de véritables oeuvres d'art, en faisant appel à des architectes de talent qui déployèrent des techniques originales pour l'époque. Les maires accomplissaient ainsi leur rôle d'hommes politiques : faire oeuvre utile tout en enrichissant et en développant le patrimoine de la nation.

Christian NAMY,
Président du Conseil Général.

L'usage de l'eau avant le XIXe siècle



A l'origine, les villages s'organisent en fonction de la proximité d'une rivière ou suivant la facilité d'accès à l'eau.

A l'époque médiévale, les habitants des villages perchés recueillaient l'eau de pluie dans de grandes citernes ou des puits comme à Beaulieu-en-Argonne ou Hattonchâtel. Les histoires d'eau occupent une place importante dans les archives communales : l'eau est précieuse, revendiquée, la plupart du temps insuffisante.

La première utilisation de l'eau est vitale, c'est la boisson des humains. Pour ramener à domicile l'eau potable que l'on allait chercher aux sources et aux puits, on se servait du porte-seau appelé également joug.

Pour éviter ces trajets fastidieux on creuse des puits à proximité immédiate des maisons, en général sur l'usoir où trône le tas de fumier.

Le purin s'infiltre peu à peu, de même que les eaux sales charriées par la rue, l'eau puisée devient souvent insalubre, induisant des risques graves de maladies, typhoïde ou choléra.

Les épidémies

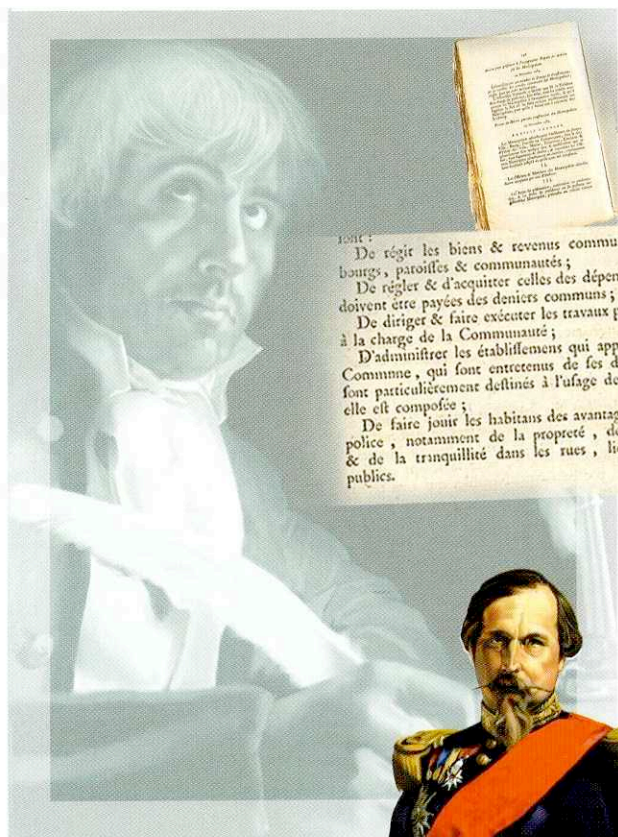
De 1826 à 1837, l'épidémie de choléra qui sévit en France fait 600 000 morts. En 1832, sur 12 000 cas recensés en Meuse, 4 000 sont mortels.

Avant la découverte du bacille virgule, on ignore la nature de la maladie. On tente de l'éradiquer par des remèdes empiriques.

Heureusement l'observation de certains phénomènes amène des mesures qui se révèlent sensées : blanchir le linge, éviter tout contact avec les déjections animales et humaines... Les avancées médicales apportent peu à peu la preuve que les mauvaises conditions d'hygiène entraînent la prolifération de certaines maladies. L'état prend conscience du besoin impérieux de légiférer pour établir des mesures de salubrité publique.

Les décisions politiques

14 Décembre 1789.



Sous l'Ancien Régime,

l'équipement des villages dépendait du bon vouloir de la noblesse locale. La République entend doter toutes les communes des mêmes aménagements. Il s'agit d'un geste politique majeur : prouver que l'état prend en égale considération tous les citoyens, même au plus profond des zones rurales.

Par l'imposant Décret du 14 Décembre 1789 portant constitution des Municipalités et leur donnant toute liberté en matière de gestion budgétaire communale : «les communes sont tenues de garantir aux habitants des bonnes conditions de salubrité. C'est à elles qu'incombe la charge de concrétiser les équipements nécessaires».

A partir de cette date, les municipalités vont se lancer dans une grande vague de construction d'édifices liés à l'hygiénisation des campagnes.

3 février 1851

Napoléon III

redéfinit par un décret les obligations d'équipements de salubrité publique.

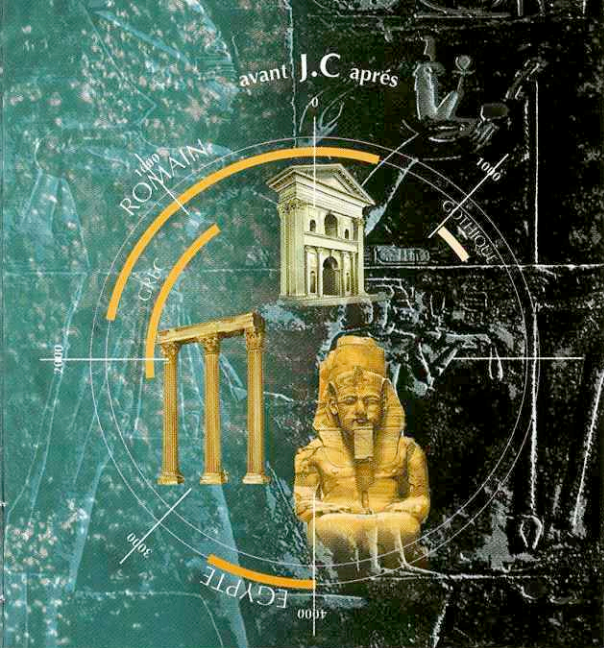
Eclectisme Historique

L'Histoire, une préoccupation des hommes du XIXe siècle.

Partout en France émergent des sociétés savantes où l'on étudie principalement les monuments anciens. Les premières fouilles archéologiques sont organisées. C'est le début d'une approche scientifique de notre passé : les découvertes sont analysées et répertoriées. Archéologie et Préhistoire quittent le domaine de la simple curiosité pour devenir des sciences à part entière. Toutes les époques intéressent les érudits. Le **Moyen-Age**, jusque là considéré comme une période barbare, est remis à l'honneur par les Romantiques. L'**Egypte antique** connaît un engouement particulier. Cette effervescence ne laisse pas les architectes indifférents. Ils se passionnent eux-aussi pour les monuments anciens et ne tardent pas à y puiser des éléments stylistiques.

Les constructions publiques du XIXe siècle, utilisent dès lors ce nouveau répertoire formel : les édifices liés au pouvoir sont de style « néo-classique », les bâtiments administratifs sont généralement « néo-gothiques », etc...

Au fil du siècle, les influences sont toujours plus nombreuses et certains immeubles prennent des accents byzantins ou orientaux, d'autres se parent d'une touche égyptienne. Il n'est pas rare de trouver dans un même édifice des éléments empruntés à différents styles. Les nouveaux matériaux dont disposent les architectes se prêtent à ces exigences décoratives.



Les Architectes-Ingénieurs

Au XIXe siècle les progrès techniques sont décisifs. Les constructeurs disposent de matériaux inédits, comme la fonte, qui engendrent de nouvelles possibilités. Mais la connaissance de ces matériaux suppose une formation appropriée qui n'est pas encore dispensée dans les écoles d'architecture.

On voit donc émerger une nouvelle catégorie de bâtisseurs : les « **architectes-ingénieurs** ». D'abord réservés aux ouvrages de Travaux Publics dès 1820, les nouveaux procédés sont peu à peu utilisés dans tous les domaines de la construction. Libres de toute tradition architecturale, les architectes-ingénieurs affirment le matériau brut et créent une esthétique nouvelle : le fonctionnalisme.

Les plus connus sont : **Victor Baltard**, le bâtisseur des Halles centrales de Paris (1852-1859) et **Gustave Eiffel**, architecte-ingénieur, qui a fait progresser la nature des poutrelles métalliques et leur système de fixation.

A la fin du siècle, les architectes traditionnels exploitent à leur tour ces nouveaux matériaux et les plient à leurs exigences formelles. Faire appel aux architectes et ingénieurs civils constitue une garantie de la bonne exécution technique et architecturale de l'ouvrage.



LEROUGE,
architecte à Commercy
Lavoir de
Laneuville-au-Rapt - 1817



DILLON,
ingénieur des Arts et
Manufactures à Nonsard
Lavoir métallique de
Billy-sous-Côtes - 1893



GUJOT,
architecte à Bar-le-Duc
Lavoir de
de Demange-aux-Eaux - 1855



PERNOT,
architecte à Gondrecourt
Lavoir de
Vouthon-Haut - 1881



THEBAUT,
architecte à Void
Lavoir de Sauvigny - 1839



MERHIER,
architecte à Yancouleurs
Lavoir de
Baillancourt - 1853



OUDET,
architecte à Bar-le-Duc
Lavoir de
Lacroix-sur-Meuse - 1838
Lavoir de Mauvages - 1831

Aspects Urbanistiques

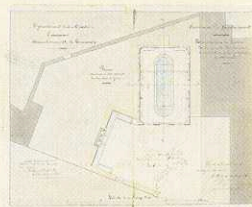
A son rôle utilitaire, le lavoir ajoute l'expression d'une politique nationale, dont la municipalité est le maillon local. Si tous les citoyens bénéficient des progrès scientifiques (hygiène), techniques (captage, construction) et de confort, c'est grâce à la volonté politique.

Dans les villages meusiens à l'habitat groupé, on tente, autant que possible, de lui donner une position centrale. Servi par une architecture souvent ostentatoire, il devient un point d'articulation essentiel du tissu urbain. Dans les localités étendues, on profite du captage pour alimenter des fontaines. Ponctuant les différents quartiers, elles sont alors envisagées comme autant de rappels du lavoir lui-même et véhiculent une charge symbolique similaire.



Maxey-sur-Vaise

Complexes hydrauliques



Une hiérarchie des usages de l'eau détermine le programme fonctionnel des édifices à construire : eau à boire, eau à abreuver, eau à cuisiner, eau des « sacrosaintes » lessives.

Ces exigences obligèrent à organiser le parcours de l'eau en une succession de lieux plus ou moins nombreux, alimentés par la source principale.

Le village-rue meusien se prête particulièrement à l'installation de ces équipements collectifs utilitaires.

Les lavoirs

au fil de l'eau



Maxey-sur-Vaise

Lavoir à ciel ouvert

Les premiers lavoirs furent placés au bord de la rivière, là où des générations de femmes avaient pour habitude de battre le linge sur une pierre simplement posée sur la berge.

Parfois, quand le profil de la rivière s'y prêtait, elles amenaient une planche à laver qu'elles plaçaient sur une petite rampe creusée dans la berge pour atteindre l'eau. Les lavandières ne se satisfaisaient pas toujours d'une telle disposition qui les soumettait aux rigueurs des saisons : le lavoir couvert semblait un équipement prioritaire et était réclamé avec insistance.



Maxey-sur-Vaise

Lavoir passerelle

Le lavoir passerelle est construit à cheval sur une rivière au lit étroit et prend appui sur les deux berges.

Les vannes qui régulent le niveau de la rivière en aval du bassin de lavage sont alors associées à une passerelle qui permet le franchissement du cours d'eau et évite de longs détours.



Ramluzin

Lavoir à pierre de battage unique

C'est seulement à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle que l'on a pris conscience du confort qu'il fallait apporter aux lavandières : local protégé, facilité d'accès à l'eau, cheminement aisé des brouettes...

Le type d'implantation généralement rencontré est celui de l'édifice posé sur la berge avec une aire de lavage couverte d'une toiture à un ou deux versants. La couverture s'appuie sur le mur de maçonnerie arrière, alors que le versant incliné vers la rivière s'appuie sur une file de poteaux en bois reposant sur la margelle de lavage. Les pierres de battage sont constituées de blocs monolithiques durs et parfaitement polis par l'usage du battoir et du savon. Le sol est tapissé de dalles ou de pavés pour faciliter le nettoyage et l'évacuation des eaux souillées, des boues et dépôts de terre qui stagnent après les fréquentes inondations.



Demange-aux-Eaux

Lavoir à ravalins

Le régime de la rivière souffre des caprices du temps : un déficit d'eau en période d'étiage peut succéder à une vague d'inondations hivernales. Les femmes devaient alors parcourir plusieurs kilomètres pour trouver un endroit propice.

Il fallut donc trouver une solution pour adapter le niveau variable de la rivière à celui de la pierre de battage. C'est alors que l'on construisit des édifices reprenant la forme du lavoir à pierre de battage unique, mais de largeur plus importante, pour accueillir un, deux voire trois niveaux de marches en pierre où les lavandières prenaient place en fonction du niveau de l'eau. A Demange-aux-Eaux, un lavoir de longueur exceptionnelle, près de 25 mètres, construit entre 1855 et 1859 par l'architecte GUIOT de Bar-le-Duc, est ouvert sur le canal de l'Ornain.



Chapiteau corinthien
à double rangée de feuilles d'acanthé

Fût de la colonne cannelée

Boîtier de manoeuvre

Cliquet

Carré de manoeuvre recevant
la manivelle

Crémaillère

Plancher mobile

Base de la colonne

Lavoir à planchers mobiles

L'industrie de la fonte était très développée en Meuse au XIXe siècle. Cette situation a sans doute favorisé l'emploi de pièces métalliques dans la construction des ouvrages hydrauliques tels que vannages, volants de manoeuvre, crémaillères, manivelles, etc...

Les artisans locaux se sont adaptés aux exigences nouvelles impulsées par les architectes et les ingénieurs civils qui devaient trouver des solutions pour pallier les variations saisonnières du niveau de l'eau. La création de lavoirs à planchers mobiles résulte de ces progrès technologiques.

A Maxey-sur-Vaise, le lavoir construit près des sources de la Vaise est la vitrine du savoir-faire des fonderies de Vaucouleurs.

Trois planchers mobiles sont actionnés par un système crémaillère-manivelle prenant appui sur deux élégantes colonnes cannelées en fonte à double chapiteau corinthien.



Les lavoirs

alimentés par une source captée

La présence d'eau demeure une condition préalable à l'installation d'un lavoir.

Le lavoir au fil de l'eau est naturellement installé sur la berge d'une rivière, mais il présente le risque d'être exposé à ses caprices saisonniers.

D'autre part, en cette période de graves épidémies, le fait de laver un linge contaminé dans un lavoir au fil de l'eau risque de souiller toute une rivière et de propager la maladie à l'ensemble des riverains situés en aval.

Lorsque le village est pénalisé par une hydrographie déficiente ou lorsqu'il est trop éloigné d'une rivière, ce qui rend les trajets longs et pénibles, l'unique recours est de capter une source.

Il fallait acheminer une eau pure, limpide, courante, abondante, régulière, à partir d'une source ne tarissant jamais en période de sécheresse.

D'où la nécessité, selon l'importance des populations humaine et animale et de la configuration urbaine du village, de capter une ou plusieurs sources.

Hattonchâtel - Lavoir Skinner, un modèle exemplaire d'architecture de la reconstruction.

Ce lavoir, au style très particulier, échappe à la grande vague de construction des petits édifices ruraux liés à l'eau du milieu du XIXe siècle.

Il a été construit en 1921, sur les ruines de l'ancienne forteresse des évêques de Verdun, entièrement détruite au moment de la Grande Guerre. Une bienfaitrice américaine, Miss Belle Skinner, oeuvra pour la reconstruction d'une partie du patrimoine majeur d'Hattonchâtel : le château, l'église, l'école et le lavoir.

L'ensemble placé dans un cadre verdoyant fait penser au petit palais japonais, où le jardin et l'eau font partie intégrante de la maison.

L'influence médiévale se retrouve dans la pierre de taille où la notion de forteresse est illustrée par la présence de contreforts. Ceux-ci apparaissent notamment dans les angles inclinés du bâtiment.

La façade arrière comporte des piliers à chapiteaux décorés, servant de support à l'ornementation des édifices romans. Ici, l'artiste a voulu reproduire la figure animalière ou humaine traduite de façon naïve, qu'il en arrive à des déformations monstrueuses.



type halle



St. Maurice-sous-les-Côtes

Avec son toit posé sur de simples poteaux en bois ou en fonte, le lavoir ouvert sur quatre côtés s'apparente à la typologie des anciennes halles de villages.

Il existe peu de modèles de ce type en Meuse, car dépourvus de murs protecteurs, ils soumettaient les lavandières aux intempéries ainsi qu'à la vue et l'ouïe villageoises. « Leur entrée, laissée libre à toute espèce de public, rend la bonne tenue et la propreté du lavoir impossible à tenir. On vient y abreuver du bétail, on y jette des ordures, on y nettoie ses légumes, les oies et les canards y barbotent, lorsque ce ne sont pas les chiens.... Autant d'abus que les lavoirs fermés ou semi-fermés et clos par un portillon ne connaissent pas ».

Ces quelques observations écrites par Félix NARJOUX, dans l'ouvrage « l'Architecture Communale » en 1870, montrent que la propreté et l'ordre doivent être assurés dans les lavoirs. C'est une mesure d'hygiène que l'on verra se généraliser et appliquée dans tous les lavoirs.

semi-ouvert



Viéville-sous-les-Côtes

La vocation première du lavoir semi-ouvert était d'abriter les lavandières de la pluie ou des ardeurs du soleil, sans véritablement songer à les protéger des courants d'air et des vents froids.

L'amélioration du confort est à l'origine d'un autre type de lavoir couvert, partiellement clos, constitué d'un toit en pavillon reposant sur des colonnes en bois, en métal ou en pierre, prenant appui sur de solides murs-bahuts en pierre de taille. Le lavoir de Viéville-sous-les-Côtes est partiellement clos par un mur bas, d'environ 1,20 m de hauteur, mettant les lavandières hors de vue des passants et des regards inquisiteurs. Parfois des voisines viennent s'accorder un moment de commérage, accoudées sur le mur, séparant le temple du lavage du reste du monde... La charpente est une merveille d'architecture ; elle met en application les principes élaborés par la révolution industrielle : emploi de tirants métalliques, généralisation de la boulonnerie... d'où un allègement des structures et des formes.

ouvert sur un côté



Lacroix-sur-Meuse

Ces lavoirs sont caractérisés par une seule façade ouvragée, généralement ouverte vers le sud. Les trois autres façades sont constituées de murs pleins.

L'effet monumental de ces lavoirs est obtenu par les références à l'art classique.

Très souvent, on utilisa l'ordre dorique ou toscan pour les colonnes et les chapiteaux. L'importance est donnée à la distribution des baies disposées symétriquement et à leurs formes aux contours soigneusement moulurés.

En 1838, Théodore Oudet, éleva le lavoir et la Grande fontaine de Lacroix-sur-Meuse. L'unique baie centrale est flanquée de deux statues antropomorphes en pierre de taille : à gauche, Amphitrite en cariatide, épouse de Poséïdon, dieu grec de l'élément marin et de l'eau douce ; à droite, Neptune en atlante, dieu romain, l'équivalent de Poséïdon.

L'édifice a été classé Monument Historique en 1980.

en hémicycle



Houdelaincourt

L'architecte LEROUGE, de Commercy, dessina en 1851, les plans du vaste lavoir semi-circulaire d'Houdelaincourt.

Quatre colonnes à chapiteaux doriques portent l'attique, ce linteau monumental, orné et frappé d'une devise en latin : « HIC NIMPHAE AGRESTES EFFUNDITE CIVIBUS URNAS » ainsi traduite « Ici, nymphes champêtres, déversez généreusement vos urnes pour les citoyens ». L'édifice est flanqué de deux tritons s'enroulant autour d'un trident, le tout sur fond de décor aquatique. Cette fontaine-temple, figure en bonne place le long de l'ancienne route nationale conduisant à Joinville. Le plan en hémicycle, les murs courbes en pierre de taille finement appareillée, le décor faisant appel aux éléments aquatiques de la mythologie gréco-romaine, font de ce monument un petit chef-d'oeuvre qui a ses références dans l'architecture ostentatoire des théâtres néo-classiques.

L'édifice a été classé Monument Historique en 1988.

Les lavoirs

alimentés par une source captée



Lavoir clos avec portes et fenêtres

Les lavoirs entièrement fermés sont caractérisés par leur monumentalité, renforcée par la distribution harmonieuse et diversifiée des percements. Les lavoirs de la première moitié du XIXe siècle révèlent l'influence des publications des archéologues sur les architectes départementaux, résultant notamment des campagnes de fouilles en Grèce et en Egypte. C'est ainsi que les plans de lavoirs et de fontaines reprendront fréquemment les styles architecturaux des petits édifices rencontrés dans les jardins publics ou les parcs romantiques : fabriques, nymphées, et kiosques.



Les charpentes

Les lavoirs couverts nécessitaient une charpente qui permettait de singulariser l'édifice et d'attirer l'attention du passant. Certaines municipalités choisirent une toiture à un, deux, trois ou quatre pans, selon la forme du bâtiment, et la topographie du lieu mais surtout, selon la situation financière de la commune.

L'étude et la réalisation des charpentes ont joué un rôle capital dans le développement des nouvelles techniques constructives initiées par les ingénieurs des Arts et Manufactures. A ce titre, les petits édifices publics ruraux construits durant la première moitié du XIXe siècle ont servi de laboratoire d'étude et de mise en application des procédés issus de la technologie industrielle naissante en Lorraine.



Billy-sous-les-Côtes - charpente métallique cintrée

Mouvages - charpente cintrée de type Philibert Delorme

Viéville-sous-les-Côtes - charpente mixte bois et tirants métalliques

Billy-sous-les-Côtes - détails constructifs type Gustave Eiffel

Delouze - lavoir St.Pierre de Véronne charpente traditionnelle en bois

Taillancourt - vue intérieure du lavoir à lanterneau

Rupt-sur-Orhain - vue intérieure du lavoir à impluvium

Les Mairies Lavoirs



Plans de l'ancien lavoir qui a été démoli.

PARTICULARISMES LOCAUX

Mairie-Lavoir de Mont-devant-Sassey

Plans du nouveau lavoir et de la Mairie, dessinés par Théodore OUDET en 1826

Les Mairies-Lavoirs se distinguent des autres constructions par une architecture typée qui permet une lecture immédiate de la double fonction, municipale et hygiéniste.

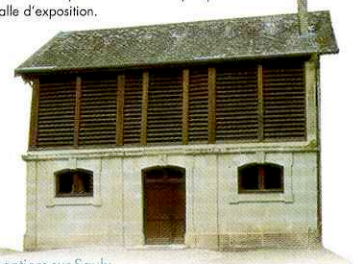
Les services utilitaires (bassin de lavage, rinçage, puisard, abreuvoir) occupent le rez-de-chaussée tandis que les salles de réunion et bureaux occupent des places hiérarchisées à l'étage noble. Ces édifices sont conçus suivant un code invariable qui les rend aussi identifiables que les églises : on utilise volontiers un vocabulaire architectural classique comme bandeaux et corniches, un balcon ou un escalier d'accès, un fronton de style dorique ou ionique. Des attributs esthétiques emblématiques concourent à définir encore davantage cet édifice.

Les Mairies-Lavoirs symbolisent la répartition sexuée des rôles : à l'étage, le bureau des édiles, des hommes qui débattent des affaires publiques et communautaires ; au rez-de-chaussée celui des femmes, des «mauvaises langues» ou des «poules d'eau», qui s'occupent des affaires privées, domestiques voire intimes.



Lavoir d'Ancerville

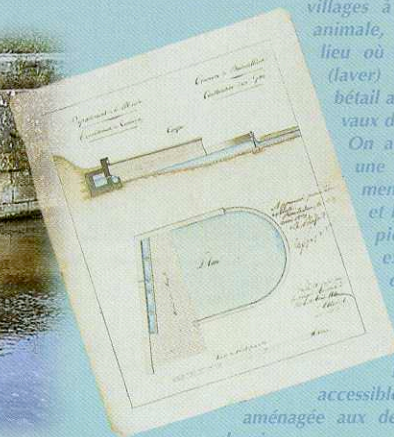
Construit sur deux niveaux en 1787, son étage servit à l'origine de séchoir à linge, de local pour la Garde Nationale puis de remise des pompes à incendie. Aujourd'hui il sert de salle d'exposition.



Lavoir-séchoir de Montiers-sur-Saulx

Ce bâtiment a été édifié en 1847, c'est l'un des rares édifices de ce type construit en Meuse. Restauré en 1994, il sert aujourd'hui de bâtiment d'accueil pour le camping municipal.

Les égayoirs



Traditionnellement, dans les villages à forte population animale, l'égayoir était le lieu où l'on allait égayer (laver) chevaux et autre bétail après les lourds travaux des champs.

On accède à l'eau par une rampe soigneusement aménagée, pavée et bordée de murs en pierre de taille. Il existe deux formes différentes : l'une en fer à cheval accessible sur un seul côté, l'autre rectangulaire accessible par une rampe aménagée aux deux extrémités du bassin.

Badonvilliers - plan du gué - architecte THIEBAUT (1831).

Neuville-sur-Ornain

une référence nationale

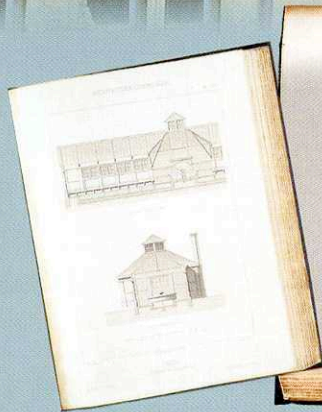
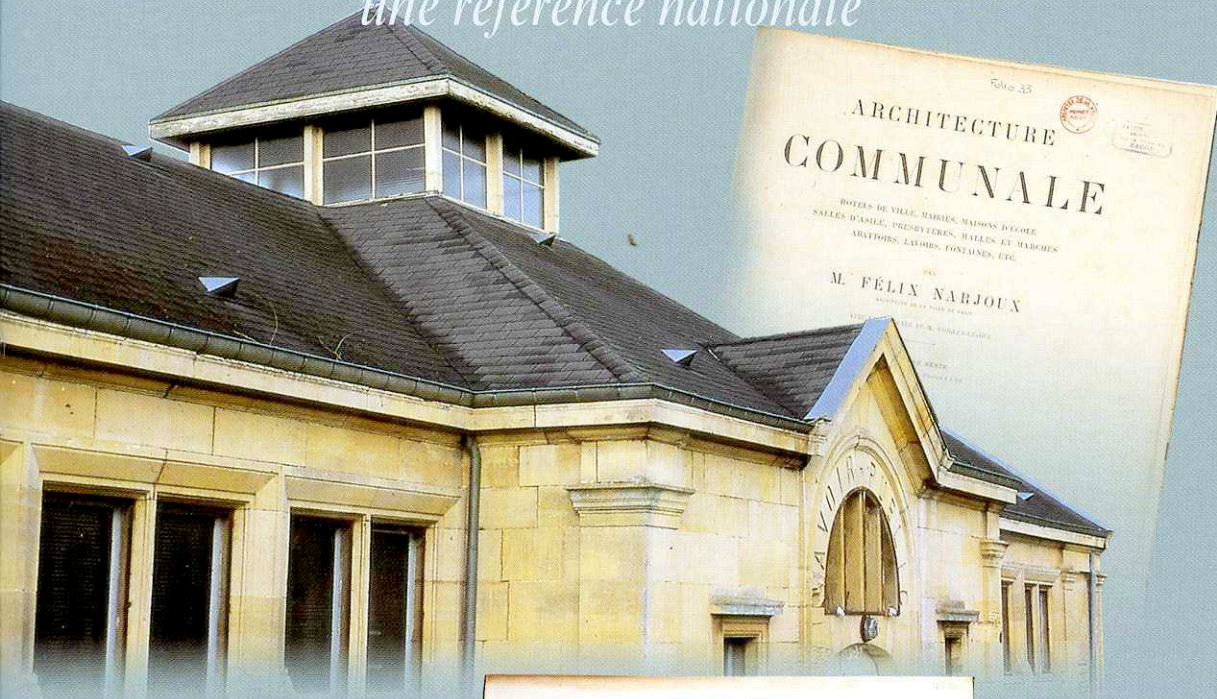


Planche A - coupes longitudinale et transversale de l'édifice.

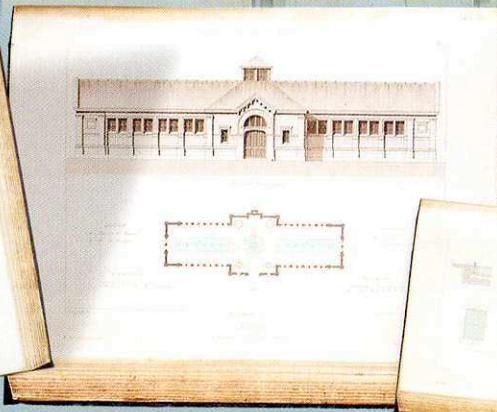


Planche B - élévation principale et plan général.

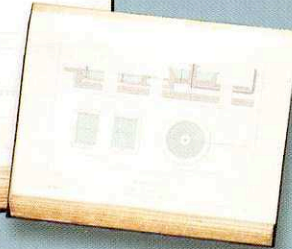


Planche C - coupe longitudinale et vue en plan du bac de rinçage et des deux bassins de lavage.

Eugène Viollet-le-Duc, Inspecteur Général du Service des Monuments Historiques fit en 1868 une déclaration, à propos du sous-équipement des campagnes françaises en matière d'édifices publics : *« Il est très beau d'élever dans de grandes villes des monuments qui restent comme le sceau imprimé par la richesse et la splendeur d'un pays ; mais quand, à côté de ces centres de population, on ne trouve plus, en parcourant les cités de troisième ordre, les simples communes, que des édifices publics insuffisants, mal disposés, mal bâtis, et d'un goût équivoque ou prétentieux, il est permis d'admettre que l'état de civilisation de la contrée est, ou peu avancé, ou en pleine décadence. En effet, la marque la plus évidente de la civilisation d'un Etat est dans la répartition égale des expressions de l'art, de ce qui émane de l'intelligence... »*.



Il chargea Félix Narjoux, architecte de la ville de Paris, de recenser les quelques rares édifices publics français (mairie, presbytère, école communale, lavoir, marché...). Les exemples choisis - comme des types irréprochables, comme des édifices réunissant toutes les qualités essentielles - furent rassemblés dans l'ouvrage de diffusion nationale, « Architecture Communale » édité en 1870. Cet ouvrage fut destiné aux architectes de province, pour « les encourager à créer des oeuvres innovantes, fonctionnelles et riches de qualité, conformes aux besoins du pays, à la nature des matériaux et au mode admis par les ouvriers locaux ». Durant son tour de France, F. Narjoux remarqua le lavoir de Neuville-sur-Ornain tant son ingéniosité contribua à améliorer le confort et les gestes des lavandières. M. Demogot, Ingénieur civil, conçut une installation si heureusement pensée que les inconvénients des mélanges eau propre/eau sale ont été adroitement évités.

Description du système de gestion de l'eau par M. Demogot

« Les eaux ont été prises à 1700 mètres du village sur le versant d'une colline et ont été recueillies en deux points placés à 14 mètres au dessus du sol du lavoir.

La conduite a été établie, en 1836, en tuyaux de terre cuite D'Olliviller (Haut-Rhin) ; ils sont vernissés à l'intérieur et s'assemblent au moyen de manchons également en terre cuite.

Arrivée près du lavoir, l'eau monte dans une colonne verticale élevée contre la cheminée et qui porte à son sommet une boîte en fonte, divisée en trois compartiments par des cloisons (**planche A**).

La répartition de l'eau dans chaque compartiment se fait naturellement au moyen d'échancrures rectangulaires, calculées suivant les débits, en sorte qu'il n'y a pas de robinets et que la division de l'eau se fait seule malgré ses variations. L'eau est reprise dans une colonne de tuyaux en fonte qui l'amène dans un bassin de rinçage circulaire placé au milieu du lavoir. Elle s'élanche en gerbe et retombe dans ce bassin, autour duquel les femmes rincent d'abord le linge qu'elles viennent de laver à genoux dans les bassins (**planche C**).

Ce bassin a au fond un clapet de vidange. Autour de la vasque centrale, quatre tuyaux de fonte prennent l'eau à la surface et l'amènent sous les tables en pierre des bassins à laver, au moyen de tuyaux en fonte percés de trous également espacés. L'eau propre vient donc sortir sous chaque laveuse en un filet clair qui se renouvelle continuellement (**planche B**).

L'axe des bassins à laver porte des tuyaux verticaux percés de trous par lesquels l'eau s'écoule dans des aqueducs de vidange. Il en résulte que l'eau sale est toujours poussée en avant vers le centre ; à l'extrémité de chaque bassin se trouve un clapet se manoeuvrant par une vis qui sert à en vider le fond et même à écouler l'eau trop sale au fond, en le soulevant légèrement. Ainsi, on le voit l'eau n'arrive plus que quand elle est nécessaire. La boîte de distribution ne lui transmet que par quantités régulières, le lavage s'opère toujours dans de l'eau propre, les eaux sales sont rapidement entraînées et le vidange des bassins se fait sans difficulté. »

L'édifice sert aujourd'hui de salle des fêtes. Les bassins de lavage ont été démolis, seul le bassin circulaire a été conservé.

Le principal inconvénient rencontré dans les lavoirs était non seulement la maîtrise et la gestion de l'eau propre mais surtout celle de l'eau savonneuse où l'eau sale produite par une laveuse, passe devant celles placées en aval. L'eau propre n'existe en réalité que près de la goulotte d'arrivée. L'eau savonneuse, d'une densité plus forte que l'eau pure, descend au fond du bassin et ne s'écoule jamais par le déversoir de l'extrémité : seule, la surface de l'eau se renouvelle. Il s'ensuit un encrassement du bassin qui outre la vidange, nécessite son nettoyage au moins une fois par semaine. Cette opération impose la fermeture du lavoir pendant une longue journée, pour le vidage, le nettoyage et le remplissage du bassin. Différents moyens ont été expérimentés pour remédier à cette situation.

Ornementation



Tête de Neptune



Chapiteau à palmettes



Trident terrassant le monstre marin



Divinité marine adossée à une urne déversant l'élément liquide

La pierre a pris une part importante dans la construction et le décor des fontaines et des lavoirs. Elle est incontestablement le matériau naturel le plus présent en Meuse qui a légué des oeuvres artistiques remarquables.

Utilisée abondamment dans les murs des lavoirs, les seuils et les encadrements des portes et des fenêtres, les corniches, les bacs de lavage, de rinçage, les pavements et dallages, les pierres de battage, les bancs d'égouttage... c'est surtout dans l'ornementation que la pierre d'Euville, de Savonnières, de Brauvilliers, de Lérouville, a été exaltée grâce aux architectes talentueux qui confièrent aux sculpteurs la décoration de leurs oeuvres. L'activité des sculpteurs nous transporte dans l'Olympe du culte de l'eau où l'on voit défiler une série considérable de sujets mythologiques. Bestiaire et flore aquatique, divinités marines, naïades, gueules et têtes barbues, monstres grimaçants, cariatides, atlantes, dauphins, enfants potelés et joufflus chevauchant un monstre marin, tritons, cygnes... mêlés aux doucines, cavets, modillons et autres chapiteaux doriques, ioniques ou corinthiens ; tous ces éléments cherchent à exprimer par leur netteté, la volonté de l'artiste qui entend être l'interprète des grandes pensées de son temps : puissance et durée.



Détail de la fontaine du Bienheureux Pierre de Luxembourg

Détail d'un drapé romain



Chapiteau néo-roman d'un lavoir de la reconstruction



Ornementation florale d'une corniche



Enfant armé d'un trident chevauchant un dauphin

Ornementation *fonte*



Le catalogue, vecteur de la fonte ornementale

Entre 1840 et 1890 principalement, les fonderies proposaient une gamme extraordinaire de produits moulés, réunis dans des catalogues ou albums commerciaux riches de plusieurs centaines de pages : ornements, colonnes, fontaines, mascarons, vases, chapiteaux de tous styles. Les usines du Val-d'Osne en Haute-Marne, Tusey, Montiers-sur-Saulx, Dammarie-sur-Saulx, Ecurey en Meuse... luttèrent de richesse et de variété dans l'assortiment de leurs modèles.

Très prisés, les catalogues se multiplièrent. Les plus fournis, notamment ceux de Tusey, ont certainement largement contribué à assurer le considérable essor qu'a connu la fonte ornementale en Meuse au milieu du XIX^{ème} siècle. En plus des informations précises qu'ils fournissaient quant aux modèles et au coût des pièces proposées, il y avait dans la beauté des dessins, dans la finesse des gravures et surtout dans l'accumulation immense des objets, un grand pouvoir de fascination. Les architectes meusiens ont su tirer parti des ressources et des combinaisons multiples qu'offraient les ornements issus du catalogue pour parfaire ou valoriser leurs monuments.



Matériaux de couverture

Par sa texture, sa composition, sa couleur, le matériau de couverture permettait de personnaliser l'édifice et de le distinguer des autres constructions : à Houdelaincourt, par exemple, le zinc a été utilisé pour faire référence aux feuilles de plomb qui couvraient les temples antiques ; la tuile «écaïlle de poisson» couvrant le lavoir de Laneuville-au-Rupt, fait référence à la mythologie aquatique. De même que l'ardoise habituellement utilisée sur les édifices majeurs tels que clochers, maisons de maîtres, châteaux... a été utilisée pour les lavoirs de Sivry-sur-Meuse, Neuville-sur-Ornain.



Dalles de pierre

Tuiles creuses, tuiles «tige de botte»

Zinc

Tuiles plates

Tuiles «violon»

Tuiles écaïlle

Les fontaines *centrales*

Lieu de rencontre obligé, les fontaines furent construites avant tout pour faciliter l'existence quotidienne des habitants en amenant l'eau jusqu'au centre des villages.

A cette fonction, s'en est ajoutée une autre : doter le village d'une oeuvre qui contribue à son embellissement.

C'est en grande partie au travers de ses usages multiples, occasionnant des constructions plus ou moins monumentales, que s'exprime la diversité des fontaines.

Les fontaines isolées, présentent un bloc de distribution central alimentant un bassin circulaire ou polygonal autour duquel on peut tourner. Elles exigent beaucoup d'espace.

Elles ont accompagné les travaux d'urbanisme et de création de places qui se menaient dans les villages dès la fin du XVIII^{ème} siècle (exemples : Void, Boviollles, Montmédy...).



Ancerville



Nant-le-Petit



Kœur-la-Petite



Ranzières



Gimécourt



Bovée-sur-Barboure



Buxerulles



Lamorville

Les fontaines adossées

Les fontaines adossées sont caractérisées par leur bise de distribution appuyé ou intégré à une muraille ou à une construction, notamment un lavoir.

La plupart des fontaines adossées concentrent leur décor sur la niche en pierre ou l'édicule de puisage. L'ornementation est directement inspirée par les découvertes archéologiques et plus spécialement par les temples domestiques de Pompéi et certains monuments funéraires romains.

Un unique fronton, de face, couronne les édicules à niche tels que celui de la fontaine de Brixey aux Chanoines construite par MERDIER, en 1847 ou le lavoir de Laneuville-au-Rupt construit par LEROUGE en 1817.



Triaucourt



Lacroix-sur-Meuse



Delauze



Andemoy



Villotte-devant-Louppy



Montigny-les-Vaucouleurs



Villacloye

Le lavoir

domaine de la femme

Hors de la présence des hommes, les lavandières parlent à leur aise et se livrent. On débat de tout, des sujets les plus généraux aux secrets les plus intimes.

Mais il n'est pas toujours nécessaire de parler. Les souillures d'un drap, les déchirures d'un vêtement révèlent crûment les réalités de la vie : le lavoir est la scène publique où s'offrent, au regard de toutes, ces témoignages.

Les rivalités, les jalousies s'alimentent de commentaires sur le linge : une étoffe trop luxueusement brodée, un tissu élimé et rapiécé, les différentes salissures d'un vêtement, racontent des histoires et des événements à qui sait les décrypter.

Or, qui mieux qu'une autre lavandière sait interpréter ces signes ?

Nul mensonge, nulle dérobade n'est possible. Les ragots vont bon train, les querelles fleurissent, servis par un vocabulaire de circonstance. Le «caquetage» des lavandières est d'une vulgarité proverbiale. Il n'est pas rare que les disputes dégénèrent en bagarre où le battoir accède à une nouvelle fonction !

Mais le lavoir est avant tout un lieu où l'on souffre : agenouillée dans l'humidité, la femme bat, brosse, savonne des heures durant.

L'entretien du linge est une véritable épreuve de force qui occasionne, crampes, courbatures, engelures et crevasses...

Le bleu d'outremer

Le 30 Août 1856, Narcisse Deschamps acquiert les anciennes forges de Jean-d'Heurs, sur la vallée de la Saulx, pour y installer la plus importante bleuterie de France.

Quelques années auparavant en 1827, Guimet avait reconstitué chimiquement le secret du pigment connu depuis l'Antiquité. Le bleu d'outremer est utilisé par les lavandières pour redonner un blanc éclatant au linge.



Les poilus en lavandières

Les vicissitudes de l'histoire conduisent parfois à des renversements de situation. Pendant la guerre de 1914-1918, les soldats ont fréquemment investi les lavoirs pour faire leur lessive.

Carte postale :

le 154^e Régiment d'Infanterie de LEROUVILLE



L'éducation des petites filles

Si la forge est souvent pour le petit garçon le lieu d'apprentissage de sa future vie d'homme, c'est au lavoir que la petite fille reçoit les bases de son éducation féminine. Par les bavardages généraux, elle apprend incidemment les rouages et les dessous de la vie sociale. Son regard est apprivoisé par la lecture «du grand livre du linge» qui, feuilleté à huis clos, révèle les étapes des travaux et des jours de la vie paysanne.

Par exemple, au lendemain d'une naissance, les linges de l'accouchement lui dévoilent la réalité de la maternité...

les éléments de confort

L'enveloppe bâtie protège des intempéries, les ouvertures en façade ou en toiture procurent de bonnes conditions d'éclairage... mais c'est aussi à l'intérieur des lavoirs que les architectes et les ingénieurs civils chercheront des solutions astucieuses et innovantes. De multiples aménagements vont être mis en oeuvre pour améliorer le confort de travail des lavandières.

La plupart des lavoirs étant conçus pour laver à genoux, de nombreux architectes ont proposé des solutions permettant la station debout. De même, si les finances le permettaient, ils ont différencié le bassin de lavage du bac de rinçage.

Autre progrès notoire, à l'arrivée d'eau unique on opposa les arrivées d'eau multiples pour que chaque laveuse puisse bénéficier d'une eau propre. Une fois par semaine, le nettoyage du bassin par le garde champêtre, obligeait la fermeture du lavoir. Pour assurer une utilisation permanente, les architectes vont doubler le bassin de lavage et les faire fonctionner en alternance.

Dans un souci d'hygiène, une aire pavée ou dallée en pente douce autour du bassin dirigeait l'eau et les éventuels détritrus vers un petit canal périphérique. Dans les angles du lavoir ou le long des murs intérieurs étaient aménagés des bancs pour se reposer ou déposer le linge à égoutter. Un autre dispositif d'égouttage consistait à suspendre des barres horizontales en bois à la charpente. Parfois, une cheminée est placée dans un coin pour réchauffer les lavandières et leurs repas en hiver. Certains lavoirs sont même équipés de commodités, placées la plupart du temps en excroissance, en aval du bâtiment. Enfin, dans le souci d'écartier tout risque de conflit entre les utilisatrices, on a ménagé un espacement pour assurer à chaque laveuse une aire de travail confortable évitant les «coude à coude» incommodes (on préconise 0,90 m à 1,10 m).

Barres d'égouttage suspendues à la charpente

Bancs d'égouttage

Bassin de lavage

Bac de rinçage

Niches et bancs d'égouttage

Rigole d'évacuation des eaux d'égouttage

Cheminée d'angle

Bancs d'égouttage

Coisse à laver rembourrée de paille ou vieux chiffons, appelée aussi «chabot», «carrosses»...

«La fontaine ne doit servir qu'à prendre de l'eau et à laver le linge. Il est défendu d'y mettre tremper des bois ou ustensiles, d'y laver des débris d'animaux, etc., ainsi que de faire des immondices dans les environs sous peine de 5 F d'amende».

Panneau de réglementation à l'intention des usagers, lavoir de Gondrecourt.

«la fontaine ne doit servir qu'à prendre de l'eau et y laver le linge. Il est défendu d'y mettre tremper des bois ou ustensiles, d'y laver des débris d'animaux, etc., ainsi que de faire des immondices dans les environs sous peine de 5 F d'amende».

Panneau de réglementation à l'intention des usagers, lavoir de Gondrecourt.



• Bibliographie

- «La France des lavoirs» Christophe LEFEBURE - Ed. Privat
- «Fontaines et lavoirs en Meuse» Connaissance de la Meuse - Ed. de l'Est
- «Regard sur les fontaines et lavoirs de Franche Comté» Denis GRISEL - Ed. La Lanterne
- «Fontaines Lorraines et lavoirs-mémoires» Serge GOUVENEL - Philippe DULEY - Ed. de l'Est
- «Les fontaines de la province de Luxembourg» Georges MATAGNE - Institut Archéologique du Luxembourg
- «Retour aux sources» Patrimoine, Sauvegarde et Promotion dans l'arrondissement de Neufchâteau (Belgique) - Christian DEWIEZ - Albert FRAIPONT
- «L'architecture communale» Félix NARJOUX- ED. Morel
- «Le patrimoine des communes de la Meuse» - Ed. Flohic
- «Canton de Grondrecourt-le-Château - Inventaire topographique» Inventaire Général des Monuments et des Richesses Historiques de la France - Commission Régionale de Lorraine - Ministère de la Culture
- «Canton de Vaucouleurs» Images du Patrimoine, Simone COLLIN-ROSET - Inventaire des Monuments et des Richesses Historiques de la France - Ministère de la Culture
- «Les fontaines et lavoirs dans le pays messin» Jean EYER
- «Fontaines de Haute Provence» Louis PLANTIER - Edisud
- «Eaux et fontaines du Var» Odile JACQUEMIN - Edisud
- «Toponymes champêtres du Tolois et d'ailleurs» Chanoine André VAILLANT - Ed. Etudes Toulouises n°80

Nous remercions les organismes et les personnes qui ont bien voulu apporter leur concours à la réalisation de cette exposition et particulièrement :

- les Archives Départementales de la Meuse
 - le Service Régional de l'Inventaire de Lorraine
 - l'Office National des Forêts, Centre de Vaucouleurs
 - les Fonderies de Vaucouleurs
 - l'Association «EXPRESSIONS»
-
- Conception graphique/illustrations : Agence PLP
 - Photographies : C.A.U.E. de la Meuse
Michel PETIT
Benoît MEYER
 - Cartes postales : Yvon BARBIER, Albert BAILLOT
 - Textes : Jean-Pierre WIECZOREK (C.A.U.E. de la Meuse)
Pierre VAN TIEGHEM, historien d'art

